REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton

Ce journal est publié tous les Jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."

Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE

Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées à
Boîte postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 12. EDMONTON, JEUDI, 26 DECEMBRE 1912. FONDE EN 1905.

JOYEUX NOEL

HEUREUX NOUVEL AN!

Nos lecteurs voudront bien nous excuser si, en dépit de nos efforts, nous n'avons pu parvenir à paraître cette semaine un peu plus tôt, — pour la veille de Noël, — comme nous l'aurions désiré. La nécessité où nous sommes de nous adresser pour certains travaux à la main d'oeuvre anglaise nous contraint à paraître simplement un jeudi, comme d'habitude.

Nous saisissons l'occasion de cette note pour souhaiter à nos abonnés, lecteurs et lectrices, nos meilleurs voeux de Noël, et nos souhaits sincères pour la nouvelle année qui, déjà, nous arrive avec tout le charme de l'inconnu et la récompense de nos efforts.

BALKANS ET PANAMA

Le renouvellement du traité de la Triplice, la démission du ministre de la guerre et du chef de l'état-major de l'armée autrichienne; l'emprunt temporaire de deux cent cinquante millions contracté par l'Autriche, la mobilisation de l'armée russe sont autant d'événements qui troublent la quiétude de l'Europe, sans pourtant permettre de croire à la possibilité d'une guerre qui serait une folie monstrueuse et un défi à la civilisation.

La guerre des Balkans, la révolte des populations chrétiennes contre l'oppression sanguinaire des Ottomans, est soutenue par l'opinion publique dans tous les pays et a pour elle la sympathie de tous les peuples.

Ce sentiment est tellement profond que l'arrêt de l'armée victorieuse du Czar Ferdinand devant les lignes de Tchtalja a causé un regret universel. Le Turc doit quitter l'Europe et la paix ne sera établie définitivement dans ce coin, rougi du sang des chrétiens, qu'après qu'il aura repassé le Bosphore.

C'est le secours que l'intervention autrichienne donne à la Turquie battue, secours qui lui assure au moins un pied à terre en Europe, qui fait sévèrement juger cette intervention, basée uniquement sur le désir qu'a l'Autriche de maintenir la Serbie sous sa domination économique.

Le fait que ce petit Etat aurait un débouché direct sur la mer Adriatique, ne saurait mettre en péril la puissance, l'influence de l'empire austro-hongrois ou du royaume d'Italie. Mais cette communication directe de la Serbie à l'Adriatique, détournerait de l'Autriche le transit des produits serbes, obligés aujourd'hui d'emprunter les chemins de fer autrichiens pour atteindre les marchés étrangers.

Il y a dans ce problème économique auquel les Européens ne voient qu'une solution à coups de canon et la question du canal de Panama, une analogie frappante: les deux conflits sont dus à une question de transport.

Pourquoi l'un se discute-t-il avec calme et est-il référé au tribunal de La Haye, alors que pour résoudre l'autre on semble vouloir, quand même, en appeler à la force brutale?

La liberté, l'égalité du transit par le canal de Panama sont pourtant d'une importance autrement grande que l'envoi direct d'une dizaine de millions de piastres de porcs et de pruneaux serbes; cependant les grands intérêts internationaux en jeu s'en "rapportent à la justice" et s'en vont tranquillement à La Haye faire décider de leur différend.

Que sortira-t-il de la conférence de Londres? Très probablement la paix, car les grandes puissances sauront imposer leur volonté. Mais quelle paix? Si les vainqueurs sont contraints de céder une partie de leurs justes revendications, de leurs droits, la paix ne sera qu'une trève de courte durée: le temps pour les peuples des Balkans de récupérer leurs forces.

CHRONIQUE POLITIQUE

LA SESSION PROVINCIALE

Québec, 21 — Sommes-nous à la dernière semaine de la première session du treizième parlement à Québec? Voilà ce qu'on se demande depuis quelque temps et en général on semble d'avis que nos législateurs seraient fort bien disposés à tout bâcler pour que, rendus à Noël, il n'y ait pas lieu de revenir à la capitale au moins pour cette présente session.

Il est donc probable que c'est ainsi que les choses se passeront car il serait malencontreux pour un grand nombre de retourner au foyer avec la perspective de revenir après le Jour de l'An reprendre pour quelques jours les travaux sessionnels qui ne sauraient durer longtemps à moins que l'opposition fût déterminée à faire du bruit ce qui n'est pas probable, et à le prolonger, ce qui est encore moins probable.

Le bill de la Cité de Montréal fait toujours le sujet de longues délibérations en comité et à chaque session. La semaine dernière on en a disposé d'une bonne partie, mais celle qui semble passionner le plus l'opinion publique à la métropole est encore sujette à être adoptée ou rejetée.

C'est la réforme dans le système qui régit l'administration municipale de Montréal qui fait l'objet de nombreux commentaires. Les législateurs ne sont pas mal disposés et s'ils ont fait ajourner la considération des suggestions faites par le représentant du comité des citoyens, l'autre soir, c'est pour s'en rendre mieux compte, s'y familiariser en quelque sorte, afin de pouvoir mieux discuter leur opportunité ou leur sagesse quand viendra le moment de prendre une décision dans un sens ou dans un autre.

A la demande de quelques députés, on a fait imprimer le projet de réforme ou la série de suggestions que se proposent de faire le comité des citoyens de la métropole et divers autres corps publics. La feuille circulaire contenant les suggestions a été distribuée au milieu de la semaine et ce n'est que mardi prochain cependant que le comité des bills privés prendra en considération les amendements importants qu'on se propose d'apporter à la charte de la cité de Montréal.

On dit en certains quartiers que le comité des citoyens aurait renoncé d'insister sur les clauses comportant réduction du nombre des échevins et agrandissement des quartiers. Le comité ne tiendrait pas mordicus, attendu que les membres du conseil de ville actuel sont en faveur de cette réforme et sont actuellement à étudier un projet qui ne pourrait être mûr qu'à la prochaine session. La redistribution des quartiers demande une étude très attentive et des résultats qui n'aient rien de blessant pour qui que ce soit et puisse rendre justice à tous les contribuables.

Voici quels sont les amendements projetés que l'on lit sur la feuille circulaire qui a été distribuée par le comité des citoyens.

AMENDEMENTS

L'Art. 21 L de la loi 62 Vict., chap. 58 tel qu'édicté par la loi 9 Ed. VII, chap. 82, amendé par l'art. 13, 1 George V., chap. 48, est remplacé par le suivant:

21 L. — Nonobstant toutes dispositions à ce contraire:

1.—Il appartient au bureau des commissaires de préparer toutes les prévisions budgétaires annuelles ordinaires et extraordinaires et extraordinaires, lesquelles doivent être soumises au conseil le ou avant le 1er décembre.

2.—Le budget devra être approuvé par le conseil à la majorité des membres présents, mais il pourra être amendé par un vote de deux tiers de tous les membres du conseil. Le conseil peut également rejeter ledit budget "en bloc," à la majorité des membres présents. Si aucune des décisions ci-dessus n'est prise par le conseil dans les trente jours qui suivent la présentation dudit budget, alors le budget tel que préparé par les commissaires, est considéré adopté. Dans le cas où le budget est rejeté en bloc, les commissaires peuvent le présenter de nouveau, amendé ou non, en aucun temps et les dispositions ci-dessus s'appliquent à ce nouveau budget.

3.—Il appartient aussi au bureau des commissaires, après que le contrôleur a fait son rapport au conseil conformément à l'Art. 335a de la charte, de préparer le budget des crédits supplémentaires le ou avant le 1er mai de chaque année, et les dispositions du paragraphe précédent s'appliquent "mutatis mutandis" au budget supplémentaire.

4.—Il appartient aux commissaires de soumettre au conseil toutes demandes d'appropriation à même le fonds d'emprunt pour travaux permanents et ces demandes ne pourront être rejetées ou amendées que par un vote des deux tiers de tous les membres du conseil.

5.—Après l'adoption des budgets ou des demandes d'appropriation à même le fonds d'emprunt; les commissaires voient à l'emploi des fonds pour les fins pour lesquels ils ont été votés, sans autre approbation du conseil.

6.—Les commissaires peuvent cependant, avec l'approbation du conseil, employer les fonds déjà votés en vertu du paragraphe précédent pour d'autres fins que celles spécifiées.

7.—Il appartient aux commissaires de préparer tous les plans et devis, de demander, recevoir et accepter les soumissions, d'octroyer tous les contrats et de voir à l'exécution de tous travaux.

Les formalités se rattachant à telles soumissions sont déterminées par le bureaudescommissaires, mais un délai d'au moins huit jours doit être donné entre la date de la publication dans les journaux, de l'annonce demandant des soumissionsset la date fixée pour la réception d'icelles.

Les soumissions doivent, en tous les cas, être adressées au bureau des commissaires et être ouvertes par ce bureau siégeant en assemblée, au temps et à l'endroit spécifiés dans l'avis et non auparavant.

8.—Les commissaires ont le pouvoir, sans demander de soumissions, d'acheter le matériel, les fournitures, outillages, chevaux, voitures et autres objets de nécessité urgente, pourvu que le montant ne dépasse pas $2,500 dans chaque cas.

9.—Il appartient aux commissaires de nommer, de suspendre ou de renvoyer d'office tous officiers ou employés de la cité.

10.—Il appartient au conseil, sur rapport des commissaires, d'octroyer par règlements, résolutions ou contrats, suivant le cas, les franchises et les privilèges, d'autoriser l'émission des débentures et les emprunts.

11.) Tout rapport du bureau des commissaires qui n'est pas rejeté ou amendé dans les trente jours qui suivent sa réception par le conseil, est considéré adopté et prend effet à l'expiration de ce délai.

12.—Dans tous les cas non prévus ci-dessus, au conseil appartiennent tous les pouvoirs législatifs, et aux commissaires appartiennent tous les pouvoirs administratifs et exécutifs.

Les députés ont déjà en mains le rapport de la commission chargée de reviser le code municipal et au cours de la semaine Sir Lomer Gouin a proposé qu'un comité spécial, composé de l'honorable Sir Lomer Gouin, des honorables MM. Caron et Prévost, et de MM. Cousineau, Fortier, Kelly, Létourneau (Montréal-Hochelaga), Robert (Rouville), Sylvestre, Tessier (Rimouski), Tellier et Walker, soit nommé pour étudier le rapport de la commission chargée de reviser le Code Municipal, que le conseil législatif soit prié de nommer un comité avec mission d'étudier ce rapport conjointement avec le susdit comité de cette Chambre.

Le rapport de la commission chargée d'étudier le régime des Eaux courantes que la Chambre avait ordonné d'imprimer sera distribué aux députés au cours de la semaine.

On se demande si la considération de ces deux rapports importants se fera à cette présente session.

Le cas échéant il serait difficile alors que la prorogation ait lieu samedi prochain.

Maintenant que l'ordre du jour de l'Assemblée Législative a été fortement dépouillé de la législation privée on s'occupera cette semaine des quelques importantes mesures du gouvernement et qui provoqueront quelques débats.

FEU GEORGES GAGNON

FUNERAILLES IMPOSANTES

Samedi dernier ont eu lieu à St-Albert, les funérailles imposantes de feu Georges Gagnon. Une foule immense était venue de tous les points de la province pour rendre ce dernier témoignage d'estime à l'un des plus anciens pionniers de l'Ouest. L'église toute tendue de noir avait peine à contenir la foule recueillie qui s'y pressait. Dans le choeur plusieurs membres du clergé des paroisses environnantes s'étaient fait un pieux devoir d'assister à la cérémonie. Les porteurs étaient MM. J. H. Picard, J. H. Gariépy, O. Tessier, James Gibbons, M. Cassidy.

Le service, très impressionnant, fut célébré avec grande pompe par le R. P. Mérer, autour duquel se groupaient les principaux dignitaires de la mission.

Il serait impossible de citer ici les noms de tous ceux qui assistaient à la cérémonie. Il faudrait nommer tous les citoyens de St-Albert, une bonne partie de ceux des environs. Parmi les assistants venus d'Edmonton, nous avons remarqué MM. John MacDougall, M.P.P.; Warden McCauley; Jos. Beauchamp, Jos. Kelly, J. T. Labissonnière, M. Bertrand, R. Chisholm, Ed. Loobeys, Jos. Larose, Jos. Perras, J. N. Pomerleau, U. Verreau, James Williamson, Louis Demers, J. Maloney, Henry Fraser, Wm Stevens, Chs. Steward, H. M. Lambert, F. Morin, Chs. Lemire, Alf. Lamoureux, O. Lamoureux, Geo. Sanderson, S. Larue, A. Trudeau, M. Déspins, de Brosseau; W. [illegible]in, de Saint Paul des Métis, etc., La société St-Jean-Baptiste d'Edmonton avait tenu à témoigner tout spécialement de son pieux attachement pour le défunt et offrit une magnifique couronne funéraire.

Quelques mots de biographie

M. Geo. Gagnon était âgé de 79 ans. Il était arrivé dans l'Ouest en 1873 où il prit un homestead à lendroit exact d'où part la ligne actuelle d'Edmonton à Dunvegan. Grâce à son travail il avait pu acquérir plus de 600 acres de terrain dans la même région, terrain qui passa depuis en d'autres mains. Le défunt fut un fermier et un propriétaire très prospère. Il fut aussi un père de famille modèle, qui sut perpétuer dans l'Ouest les nobles traditions canadiennes-françaises, élevant onze enfants, restant étroitement attaché à sa patrie et à sa foi, donnant à tous l'exemple d'une activité, et d'une charité inlassables. Le mal terrible auquel il a succombé le guettait depuis son voyage de l'été dernier dans l'Est. A sa famille éplorée, à ses amis en deuil nous offrons l'expression de toutes nos condoléances.

BARNUM BORDEN

LE PREMIER MINISTRE SE CONDUIT EN AGENT DE CIRQUE

M. Borden a établi un précédent stupéfiant au sujet de sa déclaration navale. Un précédent peu en rapport avec la dignité de Premier Ministre ou la traitement de non partisan qu'il avait demandé pour la question navale. Il s'est conduit en agent de cirque; il a envoyé son discours sur les propositions navales aux principaux journaux conservateurs du Dominion, quelque temps avant de l'avoir prononcé pour le faire paraître au moment où il se lèverait en Chambre jeudi. Mais cela ne suffisait pas. Il avait fait câbler en Angleterre par une grande agence de presse environ cinq mille mots pour les distribuer parmi les journaux amis, dès que le signal en serait donné d'Ottawa par le Premier Ministre. Ainsi donc, plusieurs jours avant qu'il eut été prononcé, il existait déjà un cliché du discours de M. Borden dans les imprimeries de journaux des deux continents, bien arrangé, et parsemé de "Ecoutez", "Ecoutez", "vifs applaudissements", "bruyantes acclamations," et ainsi de suite aux endroits qui paraissaient appropriés.

Cette méthode d'urgence pour obtenir une prompte publicité, sans parler du manque de dignité et de prudence qu'elle révèle, accuse un manque évident de sincérité chez le Premier Ministre. Longtemps, il s'est posé en homme d'Etat impérial et a prétendu que cette proposition navale impériale planait bien au-dessus de la sphère de la politique de parti. Mais, même en dehors de toutes ces questions, il a mal agi. Le parlement devait être le premier à connaître les intentions du Premier Ministre et les représentants du peuple auraient dû être également les premiers à juger cette déclaration au parlement.

Cette façon de procéder digne d'un partisan, mais non d'un homme d'Etat, est bien différente de la façon avec laquelle Sir Wilfrid Laurier et ses ministres ont discuté les déclarations de réciprocité. Il n'y a pas eu d'affiches de cirque en cette occasion, pas de faveur de partisans. Tous, libéraux ou conservateurs ont été laissés dans l'ignorance absolue jusqu'à ce que le moment fût venu de faire une déclaration, et le peuple et la presse de tous les partis ont eu une chance égale.

On ne peut dire que M. Borden ait ajouté à la dignité de ses hautes fonctions en se mettant au niveau d'un agent de réclame et en ignorant les droits du parlement dont il est chef.

GRAND LOUVOYEUR

Les mérites dont M. Borden a fait preuve ne lui permettraient guère d'aspirer à un poste d'amiral dans la marine canadienne. Ses actions rappellent ce verset de l'Ecriture: "Si tu es instable comme l'eau tu n'arriveras à rien." Voici comment il a conduit sa barque en ces deux dernières années:

1909: Se déclare pour une marine; construite et équipée au Canada et appartenant au Canada, (la proposition Laurier).

Février 1910: Une contribution équivalant au prix de deux dreadnoughts en laissant les frais à la discrétion de l'Amirauté.

Novembre 1910: Se déclare contre une contribution de n'importe quelle sorte avant d'avoir consulté le peuple.

1911: Fait cause commune dans la Province de Québec avec les Nationalistes qui s'opposaient aussi bien à la contribution qu'à la marine.

1912: Passe son temps à chercher un expédient qui puisse satisfaire les chauvins sans irriter les Nationalistes.

L'AVENIR D'EDMONTON

Plusieurs faits d'une très grande importance économique pour Edmonton ont caractérisé la semaine. De fait, le développement de notre capitale est si régulier et si continu que nous avons trouvé intéressant de donner en chacun de nos numéros un aperçu de la prospérité et des progrès de notre ville.

L'EAU POTABLE

Tandis qu'à Calgary les systèmes de prise d'eau de la Bow et de l'Elbow se sont révélés inférieurs, privant d'eau potable de nombreux quartiers, et ramenant leurs habitants au régime des "water tanks" d'autrefois, notre approvisionnement d'eau est resté absolument normal et satisfaisant en dépit des mauvaises conditions de température. La glace en effet, trop friable et légère est cause de l'obturation des pompes de Calgary. Ici, rien de semblable: nous ne sommes pas menacés du spectacle un peu ridicule de ces voitures arrosoirs d'autrefois. Il y a plus; une somme de DEUX MILLIONS a été votée pour le budget municipal de 1913, en vue d'étendre encore notre double système d'eau et d'égouts collecteurs; dans deux ans au plus tard le programme entier en sera réalisé.

LE SERVICE POSTAL

L'activité que nous signalions au bureau de poste dans notre dernier numéro s'accroît de telle sorte que la situation a mérité l'attention de la chambre de commerce d'Edmonton. Il est certain que déjà notre bureau de poste est insuffisant pour les besoins de la ville. Nombre de personnes voudraient avoir une boîte postale et ne peuvent en obtenir une à aucun prix. La chambre de commerce a nommé une commission chargée d'étudier les causes de cette congestion des services postaux. Tout fait présager l'addition de nouveaux locaux à l'édifice actuel.

NOTRE ALBERTA COLLEGE EST UN MODELE

Edmonton a eu cette semaine la visite du major Miller et de M. le Dr R. Riddell, tous deux de Toronto. Ces messieurs sont délégués par l'administration supérieure de l'Armée du Salut pour étudier l'architecture et les plans de l'Alberta Collège dEdmonton, à l'effet de construire un bâtiment semblable pour le compte de leur enseignement supérieur à Toronto Rien ne saurait être plus élogieux pour notre ville et nos architectes que ce fait. L'Alberta Collège est et restera un modèle non pas seulement au point de vue architectural, mais aussi au point de vue de l'enseignement qui y est professé.

NOUVELLE ECOLE TECHNIQUE

Et puisque nous parlons d'instruction, disons que la création d'une nouvelle école technique a été décidée en principe par le bureau des commissaires. Le nombre des élèves — 4,223, dont 258 pour l'Ecole supérieure — est cause de cette nouvelle construction; cinq professeurs seront adjoints en supplément.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tandis que le bureau des commissaires d'école s'occupait de ces importantes questions, elle reçut la visite de Son Honneur le Maire Armstrong, délégué par le conseil de ville pour lui parler de la nouvelle bibliothèque. M. Armstrong suggéra de loger provisoirement les livres dans le Nord de la ville, à la place de l'ancienne école supérieure. Il annonça que déjà 500 livres étaient prêts à être fournis aux lecteurs; 3000 suivront d'ici peu. Le conseil de ville a agi sagement en votant une somme de $10,000 pour le fonds de bibliothèque.

LES MONOPOLES MUNICIPAUX

En raison de l'application du système de la taxe unique basée sur la valeur foncière, en raison aussi du nombre des services publics qu'elle possède et de la manière dont ils sont administrés, droit pour occuper une toute première place dans le Canada et même dans le continent américain tout entier.

D'après M. Eggleston, délégué de la "Joseph Fels Commission of America," pour enquêter sur les gestions municipales de l'Ouest, Edmonton n'aurait même que peu d'égales dans le monde entier en ce qui concerne le système de taxation.

LA CONSTRUCTION A EDMONTON

Disons pour terminer que notre capitale enregistrera l'année prochaine un mouvement de construction et d'érection de différents édifices, pour une somme d'environ 20 millions de dollars. Parmi ces édifices citons celui de la Banque British North America qui s'élèvera au coin de l'avenue Jasper et de la 1ère rue, à l'Est de l'hôtel Windsor et qui coûtera environ un million de dollars. Le total dépensé en constructions à Edmonton l'année dernière s'élève à 16 millions de dollars.

A L'EGLISE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Dimanche prochain, 29 décembre, aura lieu la soirée familiale de fin d'année dont voici le programme:

Programme de la soirée:

Comité de réception: M. et Mme C. Turgeon, M. L. Trudel et Mme J. Montpetit, qui seront très heureux de recevoir et d'introduire les invités.

La partie de cartes sera confiée, avec comme assistants, M. L. Monpetit et E. Roque.

Le premier prix pour les messieurs est offert par Mlle Hamel,

Le deuxième prix pour les messieurs est offert par Mme L. Riopel.

Le premier prix pour les dames, est offert par M. A. Baril.

Le deuxième prix pour les dames est offert par M. Noël Turgeon.

Les rafraîchissements — café et gâteaux — seront distribués par Mmes Clément et Toupin, assistées par MM. Emile Clément et Albert Rocque, Mlles Yvonne Lamoureux, Marie Pinsonneault, Antoinette Lamoureux, Médora Sylvestre.

Le programme du concert a été réglé comme suit:

1.—Fin de l'année, Orchestre.
2.—Salut à 1913, Rév. Père Walravens.
3.—Nos amitiés, Mme Labrèche.
4.—Toujours nouveau, Mlle Eveline Poisson.
5.—Nos gloires, Mme Georges Trudel.
6.—Gaieté franche, Mlle Anna Sylvestre.
7.—Solo de mandoline, M. Major.

Cordiale invitation à tous les amis de la langue française, par les dames du Parler Français.

LES MINES DE CHARBON DU CANADA

Pendant l'hiver, les officiers en charge des divisions Brazeau et Athabaska, de la Réserve Forestière des Montagnes Rocheuses, se proposent de faire des arpentages en divers points de cette réserve, dans le but d'y ériger des postes d'observation le long de la ligne primitive de la Réserve Brazeau. Un système téléphonique serait aussi établi, par lequel ces postes seraient reliés au bureau de l'inspecteur des Forêts. Ce bureau occupe une position centrale, et les lignes téléphoniques iront dans toutes les directions et rayonneront autour de lui.

Cete région est une des plus riches en charbon du Canada. Un certain nombre de charbonnages y sont déjà exploités, et quand les ramifications du chemin de fer Grand Tronc Pacifique, maintenant en voie de construction, seront achevés, ces charbonnages expédieront, chaque jour, des milliers de tonnes de charbon.

Le Chateau Rose

Par M. Maryan

—Je crois qu'il y a en ce moment une révolution que vous ne soupçonnez pas, ma mère, et que ces événements, en déplaçant beaucoup de niveaux, sont pour cela les abaisser, font rentrer le travail des femmes dans nos moeurs.

—Si tu es féministe, je te demande de ne pas le dire à nos amis! s'écria Edith, rouge de fureur. Et tu es blessante, impolie même, quand tu sembles dire que notre vie est un mensonge!

—Le mot mensonge dépasse ma pensée mais comment appelles-tu la réponse que tu as faite au capitaine d'Hautemarre quand il est venu ce matin apporter des billets de concert? Tu lui as dit en riant que la femme de chambre et la cuisinière étaient absentes, et que tu t'excusais d'ouvrir la porte.

—Eh bien! dit aigrement Mme de Solliès, Mariette ne fait-elle pas notre dîner et Emma ne remplit-elle pas, tous les jeudis, les fonctions de femme de chambre?

Marie-Claire abandonna la partie. Il n'était pas dans sa nature de lutter elle sortait de ces discussions tremblante, malheureuse, avec la conscience d'avoir perdu quelque chose de la sympathie qu'on lui avait d'abord accordée, et de voir élargir l'espèce d'abîme qui la séparait de sa famille.

Après trois mois, elle dut partager la vie mondaine de ses soeurs, mais elle sentit alors poindre chez elles une jalousie nouvelle. L'accueil qu'elle recevait, son charme primesautier, que le chagrin et le souci n'avaient pu détruire, l'élégance parisienne de ses manières, tout cela portait ombrage à Edith et à Germaine, et Mme de Solliès laissait trop percer son inquiétude de la voir mariée avant ses soeurs.

Marie-Claire ne pouvait donc jouir des récréations très choisies ni des distractions "select" qui s'offraient à elle, d'une part à cause de cette jalousie chaque jour plus évidente, de l'autre à cause des faux-semblants et aussi de la fatigue qui lui gâtaient tout plaisir. D'ailleurs, cette vie en partie double n'était pas pour elle, comme pour ses soeurs, relevée par un secret intérêt d'avenir. Edith et Germaine avaient toujours les yeux fixés à l'horizon de leur petit monde; toujours elles étaient en quête d'un mariage, et bien des fois, hélas! les flirts ébaubauchés étaient devenus l'occasion de désappointements amers. Elles recommençaient vite à espérer, cependant, tandis que Mari-Claire était encore trop meurtrie de son rêve déçu pour se reprendre à des chimères. Dans les premiers temps elle avait cherché à se réfugier dans un espoir que sa raison lui disait être sans fondement; elle avait essayé de croire Max sincère, et l'avait un peu attendu. Mais si les semaines, en s'écoulant, avaient dissipé cette folle illusion, il lui en demeurait, avec un fond de mélancolie, une impression amère et une défiance de la vie. Alors que ses soeurs "s'emballaient" quand le même nom se trouvait inscrit deux ou trois fois sur leur carnet de bal, elle demeurait froide et incrédule devant les admirations dont elle était l'objet, et elle se promettait secrètement de ne jamais faire, s'il s'agissait jamais d'un mariage pour elle, les sacrifices auxquels ses soeurs étaient toutes prêtes pour s'appeler madame.

IX

L'été vint, et la nécessité de faire comme tout le monde les obligea à quitter leur élégant petit hôtel pour se loger dans deux chambres, à Arcachon. Le prix de ces chambres, dans un hôtel à la mode, était aussi élevé que le confort en était modeste. Mme de Solliès avait versé des flots d'encre dans une correspondance avec les hôteliers, et avait marchandé chaque bouchée de pain. Ces quinze jours n'en coûtaient pas moins horriblement cher, et ils devaient être expiés par un séjour ennuyeux, dans u ntrou perdu dont on ne donnerait pas l'adresse.

Marie-Claire avait cru naïvement que leur villégiature serait un repos. Mais le peu d'espace, le contact trop constant, et l'obligation de fabriquer, de réparer, de blanchir et de repasser tous les objets de leur garde-robe rendaient le repos problématique. D'ailleurs, dans cette intimité forcée, la différence des idées et des caractères s'accentuait péniblement.

Marie-Claire regrettait la mansarde qu'elle s'était arrangée. Ici, elle n'avait plus de solitude, sauf à l'église, où elle prenait l'habitude de se réfugier, plutôt par besoin de tranquillité que par un sentiment de piété.

—Est-ce que tu vas te faire religieuse, Marie-Claire? demanda Josette. Je connais quelqu'un qui en serait navré!

Marie-Claire sourit amèrement.

—Plût au ciel que j'eusse la vocation! Personne, je t'assure, n'en serait le moins du monde désolé.

—Si, M. Aubran...

—Quelle folie! N'est-ce pas celui que tu appelais l'amoureux d'Edith?

—Oui, autrefois, et elle l'aurait épousé volontiers, je t'en réponds! Mais maintenant il y a le capitaine d'Hautemarre, qui est moins riche, mais qui a un nom, qui est jeune... Et puis nous aimons les officiers... Oh! sans le capitaine, qui est son nouveau flirt, je crois qu'Edith t'aurait arraché les yeux.

—Josette! Comment peut-tu employer de telles expressions, et même t'occuper de ces choses!

Josette rit:

—J'ai quinze ans, ma pauvre Marie-Claire! Mes robes courtes et mes cheveux pendants te font oublier mon âge... Eh bien! moi, j'aimerais M. Aubran; il est si riche!

—C'est affreux, à ton âge, de penser ainsi!

—J'espère bien qu'il te demandera, et que tu diras oui. Par exemple, je ne sais pas comment fera maman pour te donner un trousseau, car je suppose que le reste de ton argent paye cette élégante location, dis? Mais enfin, ce serait toujours une de nous de casée...

Marie-Claire, de ce jour, prêta plus d'attention aux visites de M. Aubran, qui faisait à Arcachon de nombreuses fugues dans son auto, et qui les menait toutes en forêt, leur offrant des lunchs délicieux. C'était un homme petit et replet, qui approchait de la cinquantaine, mais dont les cheveux rares et les grosses moustaches restaient d'un noir qualifié de miraculeux par Josette. Il avait d'assez bonnes manières et était reçu partout. Marie-Claire le jugea insignifiant, point artiste, point littéraire. Il avait cependant la réputation d'être très fort, et parlait un peu trop de son hôtel, de son château, de ses crus et de ses autos.

Quinze jours après leur arrivée à Arcachon, au moment même où l'on préparait le départ pour le petit coin de montagne pas cher, Mme de Solliès appela un matin sa belle-fille dans sa chambre, et, moitié contente, moitié fâchée, lui apprit, avec un mélange d'aigreur et de bienveillance, qu'elle avait vraiment "plus de chance que ses pauvres soeurs", étant déjà l'objet d'une demande en mariage.

Malgré les avertissements de Josette, la pauvre Marie-Claire sentit son coeur battre et eut une idée absurde: était-ce Max qui la demandait? Son illusion fut de courte durée, et ce désappointement ne fut point pour servir la cause de M. Aubran.

—Il t'assure cent cinquante mille francs par contrat, et te donnera, pour tes épingles, trois mille francs par an, se chargeant d'ailleurs de ta toilette, dit Mme de Solliès avec un soupir. Il a de bonnes relations; il fait des affaires superbes; son hôtel est, dit-on, fort beau... J'avais cru qu'il pensait à Edith... (autre soupir plus profond.) Mais tu vois que c'est toi qui, sans te donner de peine, as fait cette conquête.

—Sans me donner de peine! répéta Marie-Claire, froissée. J'espèr ne jamais me donner de peine pour conquérir un mari! Je regrette de ne pas voir M. Aubran au même point de vue que vous... Ses libéralités me laissent froide, et son hôtel m'est indifférent. Il pourrait être mon père, et ce qu'il laisse voir de ses idées et de ses goûts cadre si peu avec les miens, que j'aimerais mieux être gouvernante que de l'épouser!

Une petite flamme était montée à ses joues; cependant, elle s'était efforcée de parler avec calme, se préparant à la discussion qu'elle sentait inévitable.

—Refuser, sans même prendre la peine de réfléchir, un parti qui semblerait enviable à la moitié des jeunes filles de notre connaissance! Mais c'est de la folie, ou bien un orgueil incroyable! Penses-tu trouver mieux, par hasard?

—Oh! non; je pense ne rien trouver du tout!

—Sais-tu qu'il a plusieurs millions, repris Mme de Solliès, s'efforçant de contenir sa colère, et que, avec une peu d'adresse et d'affection, tu pourrais te faire assurer une situation bien autrement considérable?... On pourrait, d'ailleurs, discuter la somme relativement modeste qu'il offre par contrat, et...

—Ma mère!

—Et vraiment, continua Mme de Solliès, s'excitant peu à peu, ta décision ne me semble pas seulement absurde, mais encore horriblement égoïste... N'as-tu pas pensé qu'une fortune comme celle qui t'est offerte rayonnerait autour de toi? Car enfin, tu pourrais aider tes soeurs...

—Je voudrais de tout mon coeur leur être utile, mais pas à un tel prix! Un mariage aussi dépourvu de sympathie me serait odieux.

Mme de Solliès joignit ses mains avec un geste tragique.

—Pourquoi est-ce toi qu'il a demandé? s'écria-t-elle, fondant tout à coup en larmes. Il pensait d'abord à Edith, et après tout, elle ne l'aurait pas refus; c'était une chance superbe qui s'offrait à nous! Mais tu as attiré son attention quand il hésitait encore... Et les jeunes filles de nos jours sont si romanesques, si personnelles, surtout! Elles ne songent qu'à elles... Les peines des autres les laissent indifférentes!

—Vraiment, ma mère, dit Marie-Claire, les larmes aux yeux, je ne puis me croire criminelle, ni même égoïste, parce que je refuse de me sacrifier à un homme qui me déplait, que je ne saurais pas plus rendre heureux qu'il ne me rendrait heureuse...... Si mon père vivait, lui qui était si loyal, il me dirait bien haut de ne pas engager ma vie, quand mon coeur proteste tout entier...
se spleurs, et se lamentait en petites phrases hachées, entrecoupées. Elle se donnait tant de mal!... Des nuits sans sommeil, des calculs sans fin... Et elle pouvait manquer à ses filles, et sa pension de veuve s'éteignait avec elle... Comment feraient-elles toutes, avec le peu qu'elles auraient? Car elles seraient quatre à partager, puisque Mme Soyer n'avait pas pourvu à l'avenir de Marie-Claire...

Marie-Claire, d'ordinaire très prompte à s'attendrir, se sentit raidie devant cet injuste chagrin. Avec un sang-froid soudain, qu'elle était bien près de prendre pour une affreuse insensibilité, elle se disait qu'elle devait consoler sa belle-mère; mais les paroles ne lui venaient pas, et elle ne pouvait même pas se décider à l'embrasser. A la fin, elle se révolta.

—Je ne puis croire, s'écria-t-elle, que vous presseriez de la sorte Edith ou Germaine, s'il s'agissait pour elles d'un mariage antipathique! Si je pèse trop lourdement sur votre budget, ma mère, je suis toute disposée à alléger vos charges et à gagner ma vie.

Les larmes de Mme Solliès s'arrêtèrent soudain, et elle regarda sa belle-fille avec indignation.

—Gagner ta vie!... Déchoir! Rendr ela position de tes soeurs encore plus difficile! Non, Marie-Claire; n'attends pas que je le permette jamais! Sois contente; je vais te débarrasser d'une recherche qui eût dû flatter ton amour-propre, et qui eût assuré ton avenir...

Et, s'efforçant de paraître digne, Mme de Solliès quitta la chambre.

Marie-Claire n'entendit plus parler de M. Aubran. Pendant deux ou trois jours, elle s'attendit, non sans quelques battements de coeur, aux récriminations de ses soeurs. Mais, sauf quelques allusions blessantes, elle fut laissée à peu près tranquille; et elle n'osa pas demander à Mme de Solliès dans quels termes elle avait répondu à M. Aubran.

Mme de Solliès, cependant, avait longuement réfléchi, pour arriver à formuler un refus qui ne froissât point le riche prétendant, et qui ne l'éloignât pas à jamais de la maison. N'ayant dans l'esprit que cette unique préoccupation, elle crut avoir une idée de génie en parlant de 'projets antérieurs.' Elle était incapable, il faut le reconnaître, de vouloir systématiquement écarter de Marie-Claire les offres de mariage possibles. Cependant, sans qu'elle le sût, une légende se créa autour de la jeune fille, — une légende que M. Aubran avait intérêt à admettre pour sauvegarder son amour-propre, et, de quelque côté que s'en protageât le bruit, d'abord vague et subtil, il fut bientôt établi, dans l'entourage des Solliès, que Marie-Claire était fiancée.

X

Peu de jours après, il y eut une diversion. M. Sommérac, le vieux parent que Josette désignait dans le qualificatif d'oncle à héritage, annonça son arrivée dans le petit coin perdu où ses nièces faisaient pénitence et essayaient d'économiser. Cette nouvelle amena une agitation réelle, et Mme de Solliès eut avec ses filles des conciliabules dont fut exclue Josette.

—Mon oncle n'est pas très amusant, dit celle-ci le soir, au dîner; mais vous êtes toutes de si triste humeur que je suis contente de le voir arriver. J'espère qu'il louera des voitures et nous emmènera promener. L'aimes-tu, Marie-Claire?

—Il semble très bon.

Elle l'avait déjà vu une fois à Bordeaux, avait de bonne grâce appris à faire son bézigue, et s'était intéressé, du moins en apparence, à ses théories viticoles.

—Toi, il t'aime beaucoup; il te déclare la plus jolie de nous toutes, et la plus complaisante.

—Il ne peut pas préférer Marie-Claire à vous trois, qu'il connaît depuis longtemps, dit Mme de Solliès, un peu frémissante. Chacune de vous est attentive pour lui à sa manière, et a raison de l'être, car mon oncle, comme le dit Marie-Claire, est très bon...

—Et très riche, ajouta Josette, riant légèrement.

—Josette, tu es odieuse! s'écria Edith.

—Et tu ne penses pas, j'espère, ajouta Marie-Claire blessée, que si j'ai eu quelques attentions pour un parent, pour un vieillard, ce soit dans un but intéressé!

—S'il en était ainsi, dit Germaine qui, moins violente qu'Edith, savait à l'occasion être plus piquante, je souhaiterais que tes amabilités te fussent plus utiles près de mon oncle qu'elles ne l'ont été près de ma tante Soyer et de sa soeur...

À suivre.

Suggestions pour le Nouvel An

Les achats de bonne heure jusqu'au Nouvel An sont evidemment les meilleurs.

"LA BAIE" est remplie de toutes sortes de marchandises recommandables à tous ceux qui cherchent à acheter des cadeaux de Nouvel An. Etalages riches, qualités suggestives, prix que nous certifions hautement conformes aux ressources et aux désirs de tous. Nous serons toujours prêts à satisfaire aux demandes, ce qui est une autre preuve des facilités exceptionnlles de notre exceptionnel établissement. Achetez demain, le plus possible le matin, c'est notre intérêt et c'est aussi le nôtre.

Qu'allez-vous donner a cet ami celibataire?

LES CELIBATAIRES sont difficiles. — Ce sont les plus critiqueurs et les êtres les moins faciles à contenter au monde. Vous devez donc leur donner quelque chose de pratique et d'un usage journalier, et de tels style, couleur et façon qu'il aurait choisis lui-même. Dans notre section des homms, nous avons fait une étude soigneuse des besoins des hommes, — achetant des articles que seuls nous avons tenus pour les meilleurs en fait de qualité, style et travail. Laissez-nous vous aider en vos achats. Il peut y avoir plusieurs suggestions que nous pourrons vous faire pour vous assister dans votre choix.

CRAVATES

Pas d'hommes qui ait jamais assez de cravates — quelques-unes en plus réjouiraient son coeur, et lui rappelleraient toujours le souvenir agréable de ses amis. Cravates de soie lourde importée, à quatre tours et en styles étroits reversibles. Unies ou à bandes transversales, ou à effet de couleurs mêlées. **50c et au-dessus.**

MOUCHOIRS

Mouchoirs fantaisie "Paisley" importés — Nouvelle création et beau style pour l'hiver.—Grande taille pour cache-cols. Prix, **$1.25.**
Mouchoirs de pure toile irlandaise, grande taille, avec 1/4, 1/2 ou 3/4 d'ourlet à jour. En boîtes pour cadeaux, **25, 35 et 50c pièce.**

BONNETTERIE

Chaussettes d'hommes pur fil de soie, en noir, rouge ou marron, avec talons et bouts renforcés, **50c la paire.**
Chaussettes d'hommes tissu chaud "Wolsey", faits de pure laine, irrétrécissables, **50c la paire.**
Chaussettes d'hommes, cachemire noir, 50c la paire.
Chaussettes d'hommes, qualité supérieure, pure soie, en gris et noir, avec double talon, plante et bouts — combinant beauté et solidité. **Prix 1.25 la paire.**
Chaussettes d'hommes, soie tricotée, couleurs populaires, **$1.25 la paire.**
Chaussettes d'hommes, lama imprimé tout laine, 50c la paire.
Chaussettes d'hommes anglaises, tout laine, 35 cts la paire; 3 paires pour $1.00.

Robes de chambre, vestons d'intérieur, peignoirs de bain, et vestons de fumoir, styles variés et élégants, belles couleurs. Vêtements pratiques, dénotant le goût. Ils font douces les rêveries d'un célibataire et sont tenus en haute estime par chaque fils d'Adam. Prix, **$5.00 et au-dessus.**

Ordonnez vos dindes maintenant pour le Nouvel An

Ne négligez pas de commander vos provisions pour le grand festin de la semaine prochaine — si vous ne pouvez pas venir personnellement, téléphonez. Les ordres par téléphone reçoivent prompte et soigneuse attention.

Grosses dindes fraîchement tuées — oiseaux nourris et élevés spécialement pour nous. La volaille conservée dans la glace perd beaucoup de son goût. Un grand nombre de nos dindes sont encore vivantes, attendant l'heure de l'exécution, car notre avis est qu'il ne faut pas tuer avant les besoins. **La livre, 30c.**

Dinde, bonne taille, renfermée dans un panier de nouvel an, à **$5.00 et $7.50.**

Cerises françaises, nature ou cristallisées. — En boîtes simples, bois. Délicieuses quand on les joint aux autres douceurs, mais qui ont bon goût même quand on les mange seules.

Etage Principal

La coiffure negligee pour dames "pour l'exterieur et l'interieur.





La coiffure négligée doit son origine à des modistes originales et habiles du continent, qui, dans leurs efforts pour produire quelque chose sortant de l'ordinaire, ont produit cette fois une création entièrement nouvelle. La coiffure négligée s'appelle **le chapeau pour n'importe quelle toilette, n'importe où;** de fait les différents modèles que nous montrons, sont appropriés pour automobile, voiture, patinage et promenades à pied. Une élastique courte et invisible en arrière le retient solidement attaché. L'illustration indique de quelle façon porter ce chapeau et quel effet en obtenir. **La coiffure négligée pour dames,** cuir de Suède, en noir, pourpre, vert, gris, bleu et jolies combinaisons de couleurs favorites, doublée de soie fine. Prix, **$3.50.**

"La Coiffure négligée pour dames" en belle charmeuse soie changeante, à deux faces, avec pièce antérieure en teintes fondues. Prix, **$1.75.**

La Coiffure négligée pour dames pour toilettes du matin et d'intérieur fait de réel coton mercerie **Exalda,** en plaid noir et blanc, raies combinaisons de belles couleurs. Grande, moyenne et petite taille. Prix, **35c.**

Deuxième Etage

Cartes de souhaits

En vérité, l'esprit du Jour de l'An se cristallise dans une expansion de bonne volonté — mais les souhaits doivent être récents, immaculés.

Les cartes de souhaits de Tuck d'Angleterre disent ce qu'il faut dire. Elles sont brillantes, originales, élégantes, uniques.

Le monsieur, la dame, les familles peuvent envoyer leurs souhaits aussi opportunément que les individus. Chaque carte porte un espace pour le nom ou les noms des destinataires.

Contenues dans une enveloppe prête à être jetée à la poste, en boîtes de 6 et 8, à **75c** la boîte.

Etage Principal

La section de porcelaine de Chine est pleine de cadeaux magnifiques et utiles.

Porcelaine, Verrerie, Services métal, Lampes, Chandeliers, Statues, Services en argent, Services en cuivre.

Nous avons une suggestion pour chaque désir. Dans notre assortiment est intéressé tout le monde des fournisseurs. Il est choisi au point de vue spécial de la beauté, de sorte que même les objets les plus utiles sont d'un caractère hautement artistique.

Le grand nombre des variétés renferme les plus coûteuses comme les meilleur marchés.

Deuxième Etage

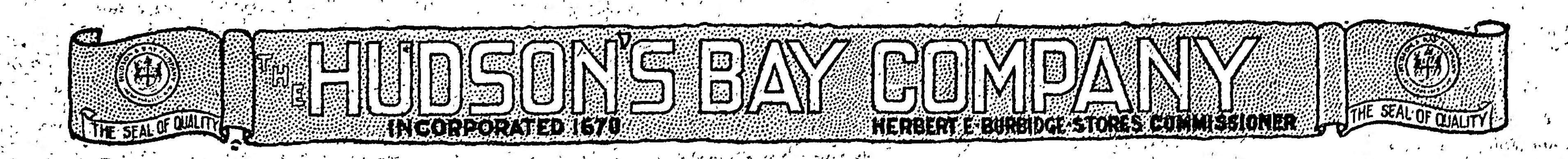
Robes de soie ouatee pour dames, direct du Japon.

Ces présents venus du Japon sont aussi merveilleux que les fleurs de cerisiers de ce pays. Délicieusement légères, chaudes et souples, ces robes faites en soie japonaise et doublées de même, fourrées de laine d'agneau, sont de couleur claire ou foncée, avec des brodé et devant teintés harmonieusement. Prix, de **$7.50 à $10.00.**

Deuxième Etage

Excellent menu, service spécial, 35c et 50c. Diner servi jusqu'à 7 h. 45 du soir.

Deuxième Etage



Coin Feminin

CONTE DE NOEL

Deux petits souliers blancs s'ennuyaient, seuls, dans l'âtre,
Le feu, depuis toujours, était éteint; la nuit
Frôlait d'un crêpe lourd le grand foyer d'albâtre
Que nul rouge sarment jamais n'avait bruni.

Or Noël revenant, son voyage fini,
Dit, les voyant: "Quels sont ces souliers peu folâtres?
"Tant pis! Mon sac est vide!" Et, las d'avoir béni,
De l'azur il grimpa les marches, quatre à quatre.

Alors, pris de pitié, le bon Dieu, de sa main
Tutélaire, cueillit sur l'immortel chemin
Un perce-neige, un brin de ciel, une humble étoile,

Et, coulant son regard divin le long des toits,
Il fit tomber, à travers l'ombre aux sombres voiles,
Son cadeau de Noël dans les souliers étroits.

GEORGES RYVAL.

LE NOEL DES FIANCES

J'ai senti ton frisson passer dans mon frisson
Et j'ai vu s'allumer l'extase en tes prunelles,
Etreinte vide où pleure une amour éternelle,
Revanche de la chair qu'en vain nous meurtrissons.

J'ai senti que mouraient les couleurs et les sons,
Et dans l'air alourdi d'angoisse solennelle,
Sombrait l'auguste appel des lois originelles
Par qui l'être, et la race, et les deux mondes sont.

Mais soudain, au tombeau du silence, une fièvre
Epandra son délire... un coin du ciel s'ouvrit...
Le baiser apporta tout ton coeur à mes lèvres...

Et Dieu, la Vérité, la Raison, Dieu qui mène
Les peuples, Dieu le Juste et le Bon, Dieu sourit
Au triomphe, prescrit par Lui, des Joies Humaines!

FRANCIS PIERRE.

CHRONIQUE

Noël! Un mot souple et léger comme de neigeux flocons, clair et argentin comme le son des cloches qui, vers la mi-nuit recueillie et obscure, nous annoncent lancées sans doute à toute volée, par les rois mages eux-mêmes, la venue au monde du Divin Enfant.

Parmi la paille de la crèche et le souffle des animaux familiers, tandis que bergers et rois agenouillés courbaient vers le sol rugueux leurs visages, Noël, un Noël lointain de Bible et de légende apportait à la Vierge heureuse et au monde anxieux ce fils auguste des hommes dont la parole deviendra plus tard la morale éternelle et l'universelle évangile.

Noël! Une âme enfantine s'éveille en nous quand sur des lèvres ingénues tinte ce vocable clair et blanc, pieux et frais, où se mêle à la magie d'un beau conte l'odeur surannée d'un précieux encens. Toutes les traditions de notre race tressaillent au souvenir de ces noëls blancs de givre qui chaque année et pour quelques brèves minutes ont fleuri d'une pâle églantine la mystérieuse trame de nos nuits. Noël, c'est le réveil très doux sous la caresse des lèvres et des cils baissés de la maman... elle nous prend, frileux et étonnés, et nous emporte, serrés douillettement contre sa poitrine tiède vers l'âtre où le feu tantôt brille et tantôt charbonne; c'est le sourire ravi devant les petits souliers comblés, débordants de jouets auxquels, précisément on rêvait sans trêve; ce sont les cris, les rires, les gambades folles des pieds nus que le velours du tapis assourdit et absorbe; et c'est enfin le lit réintégré après mille résistances et une veillléité de caprice, le lit où l'on ne veut plus dormir sinon en compagnie d'Arlequin, de Polichinelle ou de Juliette, sinon à proximité du "ménage" à porcelaine fleurie ou du cheval jaune aux crins hérissés. Je me souviens... Plus tard, on est plus grand ou plus grande, et alors quel orgueil de participer, sans sommeil préalable, aux préparatifs mystérieux de ce réveillon qui est à lui seul tout un rite! On est plus grand ou plus grande, et l'on sait bien des choses, allez, — c'est-à-dire à peu près rien! Mais on est admis à la faveur de la messe de minuit, et l'on ira crânement le long des rues encore animées ou dans le recueillement des champs tristes alourdis de neige; et là-bas, dans la nef aux arceaux jaunis, quel petit air malin ne prendra-t-on pas pour chuchoter à sa voisine, après le petit coup de pied avertisseur: "Eh, Clarys! Tu sais, "moi, Noël, je l'ai vu! Je sais qui "c'est! c'est papa!" Puis, le réveillon après la messe, le réveillon dont on jouit de tous ses yeux et de toute sa gourmandise... Vous souvenez-vous? On fait d'abord, en un verre profond, la part du petit Jésus, contenant un peu de chaque chose; et grand-père gravement donne tout cela en pâture au feu, et il a un grand geste de sorcier ou de nécroman qui vous fait un peu frissonner.

Plus tard... plus tard, c'est de poésie qu'on se grise, de poésie et de musique, de rythmes, d'harmonies et d'imprécisions; une vie neuve déjà bourdonne à nos tempes, vie inconnue qui nous trouble et nous oppresse. A de profonds et obscurs désirs d'association, de fraternité d'âme, notre inlassable rêve prête combien de merveilleuses et éphémères apparences! Et puis... et puis l'on songe ardemment que mieux vaudrait s'arrêter là peut-être, au bord d'un horizon indécis, les pieds rivés encore à la certitude ingénue des rêves enfantins — jusqu'au jour où nos yeux rassurés, éclairés par un bleu rayon, trouvent sans heurts et sans amertumes, à travers ce prétendu abîme insondable le chemin étroit mais sûr que, vers des Noëls infinis en nombre et en heureuse quiétude, a su tracer et creuser l'Amitié.

MAGALI.

* * *

Petite correspondance.—A toutes mes correspondantes du Coin, j'envoie mes voeux les plus sincères pour le Noël présent et l'année nouvelle.

UNE BOMBE BLESSE LE VICE-ROI DES INDES

Delhi, 23 — Lord Charles Hardinge, vice-roi des Indes, fut blessé et l'un de ses serviteurs tué par une bombe lancée du toit d'une maison sur le vice-roi, au moment où ce dernier faisait son entrée dans la capitale. On sait que cette capitale qui était autrefois Calcutta, est aujourd'hui Delhi. C'est au cours des cérémonies destinées à célébrer et effectuer ce transfert que la tentative de meurtre eut lieu. Lord Haldane fut blessé à l'épaule. On ne sait encore rien de la gravité de la blessure. Il se produisit une vive panique et le blessé fut transporté en toute hâte à l'hôpital.

Lady Hardinge n'a pas été blessée mais souffre du choc de l'émotion éprouvée.

SOUVENIRS D'UN AUMONIER DES PRISONS

A cette époque, j'étais professeur au petit séminaire de C.... Un matin, comme j'achevais ma classe, je reçus un billet de l'évêché, par lequel j'étais averti que Monseigneur désirait me voir. Je fis diligence pour me rendre à cet appel, non sans me demander ce que Sa Grandeur pouvait bien me vouloir. Lorsque, quelques mois avant, je revenais de Rome, où j'avais fait mes études théologiques, j'étais un inconnu pour Elle. C'est sur la recommandation de l'un de ses vicaires généraux, et sans m'avoir jamais vu, qu'Elle m'avait désigné pour professer les humanités au petit séminaire. Depuis, je ne m'étais présenté à l'évêché que pour offrir mes remerciements, et je devais croire que Monseigneur ne savait de moi que ce qu'avaient pu lui dire mes supérieurs. Je n'étais donc pas moins intrigué qu'ému, lorsqu'on m'introduisit dans le cabinet épiscopal.

Assis devant sa table de travail, Monseigneur écrivait. En me voyant, son visage vénérable s'éclaira d'un sourire.

—Asseyez-vous, mon cher abbé, dit-il, je finis cette lettre et je suis à vous.

J'obéis et restai là durant quelques minutes, laissant mes regards errer sur les gravures attachées au mur de cette pièce, meublée avec une simplicité monacale sur les reliures de la bibliothèque et sur le grand Christ en ivoire, qui dominait le bureau de sa beauté divine.

Le bruit monotone de la plume courant sur le papier troublait seul le silence qui régnait autour de nous. Puis, brusquement, il devint plus fort pour cesser aussitôt. Monseigneur avait tracé un large trait sous son nom; sa lettre était achevée. Alors, il se tourna vers moi:

—J'écrivais au préfet, fit-il, pour l'avertir que je vous ai nommé aumônier de la prison des Jeunes Détenus. Cette fonction, mon cher abbé, ne vous empêchera pas de conserver votre chaire au petit séminaire. Il est même nécessaire que vous la conserviez. Ce sera pour vous un surcroît de travail mais nous manquons de prêtres dans le diocèse, et je suis obligé de demander beaucoup à mes collaborateurs.

Il avait parlé d'une haleine sans paraître remarquer la surprise déconcertante que me causait sa communication. Cette prison, qu'il ouvrait à mon apostolat, je la connaissais bien, non pour y être entré, mais par ce que m'en avait dit à deux ou trois reprises, lorsque j'avais eu l'occasion de le rencontrer, le saint homme qui venait de mourir et auquel Monseigneur voulait me faire succéder.

Je savais que durant plus de trente ans, il avait usé ses facultés et sa santé dans l'accomplissement d'une tâche ingrate et souvent décevante. Appelé à catéchiser pour essayer de les moraliser, de malheureux enfants déjà pervertis au moment où on les arrêtait pour délit de vagabondage ou de vol, il m'avait avoué ses déceptions, ses découragements devant la trop fréquente inutilité de son effort pour les ramener au bien, pour pénétrer leur âme d'un peu de lumière. Me vouer après lui à une telle tâche m'épouvantait. L'avenir, qui serait le mien, si je m'y résignais, était si contraire aux espérances que j'avais conçues en embrassant le sacerdoce! Je rêvais alors d'une grande carrière dans le professorat ecclésiastique. Désireux de la parcourir brillamment, j'avais passé avec succès des examens pour la licence ès lettres et je consacrais les heures de liberté que me laissaient mes classes, à préparer ceux du doctorat. A la pensée de renoncer à ces espérances, je me révoltais. Dieu ne m'avait pas encore inspiré cette ardente soif de sacrifice, cet esprit d'immolation, sans lesquels il n'est pas de véritable prêtre.

Les aveux qui viennent de tomber de ma plume, révèlent l'état angoissant en lequel et en moins de temps que je n'en mis à les écrire, me jetèrent les paroles de Monseigneur. Néanmoins, j'y puisai le courage de lui répondre.

—Je suis prêt, Monseigneur, à vous obéir, comme c'est mon devoir, lui dis-je, mais Votre Grandeur me permettra de lui avouer que je ne me sens guère en état de remplir la mission qu'Elle voudrait me confier. Elle trouvera facilement dans son clergé des prêtres mieux préparés que moi à s'en acquitter. J'ai toujours pensé que si je peux servir utilement l'Eglise, c'est dans le professorat et je crains...

Monseigneur m'interrompit.

—Il ne faut jamais douter de soi, mon cher enfant, fit-il. Ces ressources que vous craignez de ne pas trouver en vous, vous les y découvrirez quand vous en aurez besoin. Dieu pourvoit à tout.

Je n'étais pas convaincu et à l'air de mon visage, Monseigneur le comprit. D'un accent de bonté paternelle, il continua.

—Je ne veux pas vous contraindre et si vous persistez dans les

A suivre page 7

VILLE D'EDMONTON

Horaire du service des tramways

L'horaire ci-dessous est en vigueur, durant la semaine, à partir du 19 août 1912:

1o. North Edmonton à l'avenue Albany, par l'Avenue Namayo — lumières bleues.

Les tramways partent de North Edmonton à 6 h. 06 a.m. puis toutes les 12 minutes jusqu'à 12.18 p.m.

Les tramways partent de l'Avenue Albany à 6 h. 12 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.48 p.m.

2o. Rue Douglas—Avenue Athabasca via Avenue Syndicate — lumières vertes.

Les tramways partent de l'Avenue Alberta, coin Kirkness à 6 h. a.m., et de l'Avenue Alberta et rue Douglas à 6 h. 48 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.44 p.m.

Le stramways partent de l'Avenue Athabasca à 6 h. 36 a.m. et toutes les 12 minutes jusqu'à minuit.

3o. Réseau de la rive sud. Du pont de l'Avenue Jasper Est à la Septième rue — lumières rouges.

Les tramways partent de l'Avenue Namayo pour la rive Sud à 5 h. 55 a.m., puis toutes les 10 minutes jusqu'à 11.45 p.m.

Les tramways partent de la Septième rue O, pour la rive nord toutes les 10 minutes jusqu'à minuit.

4o. Highlands, de la 16ème rue au Terminus, — lumières blanches.

Les tramways partent de la 16e rue à 6 h. 30 a.m., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 11 h. p.m.

Les tramways partent du Terminus — Highlands — à 7 h. a m. 11 p.m.

5o. Première rue, de [illegible] à l'Avenue Vermilion et Huitième rue. — Lumières blanches.

Les tramways partent de l'Avenue Jasper par la 1ere rue à 6 h 20 a.m., et toutes les 8 minutes jusqu'à 11.52 p.m.

Les tramways partent de la 8e rue, avenue Vermilion à 6 h. 38 a.m., puis toutes les 18 minutes jusqu'à minuit.

Tramways de nuit — Owl.

Ces tramways assurent le service suivant:

Vers l'ouest:

Départ de l'Avenue Alberta, rue Kirkness, à 11 h. 48 p.m., de la rue Clarke, avenue Namayo, à 11.56 p.m. De l'avenue McDougall et Jasper à 12 h. p.m., de la Première rue et Jasper à 12.03 a.m. De la 9ème rue et Jasper à 12 h. 08 a.m., arrivée à l'avenue Albany et 24ème rue à 12 h. 20 a.m.

Vers l'est:

Départ de l'Avenue Albany, 24e rue à 12.25 a.m., de l'avenue Jasper, 9ème rue, à 12.37 a.m.; de la 1ère rue à 12.42 a.m., de l'Avenue McDougall à 12.43 a.m., de la rue Clarke et Namayo à 12.51 a.m. Arrivée à l'Avenue Alberta à 1 h. a.m.

Les voyageurs ayant des correspondances devront payer 5 cts pour monter dans ces tramways

W. T. WOODROOFE,
Surintendant

LES CHIENS A LA GUERRE

Nous connaissions déjà ces hordes de chiens hurleurs, tristes et à moitié sauvages, qui étaient chargés la nuit, à Constantinople, de la police des rues. On avait depuis toujours en France, les fameux chiens du Mont Saint-Bernard, dressés spécialement par les bons religieux de Saint-Bruno pour découvrir et opérer le sauvetage des malheureux alpinistes surpris par une tempête ou une avalanche de neiges. A Paris, M. Lépine avait fait dresser toute une escouade de chiens policiers qui ont rendu depuis quelques années d'éminents services aux gardiens de la paix dans la découverte et l'arrestation des repris de justice les plus dangereux.

Voici que des télégrammes de Londres, nous annoncent aujourd'hui le retour des Balkans de M. le major Richardson, officier réputé fameux pour le dressage des chiens à des services spéciaux d'utilité publique tels que: police, faction, ambulance, etc. Le major Richardson rapporte de minutieuses expériences auxquelles il s'est livré là-bas, l'opinion que le chien constitue un précieux auxiliaire sur les champs de bataille, particulièrement en ce qui concerne l'organisation de la Croix Rouge.

Pendant la récente campagne de l'Italie en Tripolitaine, on n'employa pas moins de 60 chiens de guerre, grâce auxquels furent trouvés et assistés de centaines de blessés qui sans eux auraient échappé aux recherches des brancardiers.

"Si minutieuses que puissent être, dit le major Richardson, les recherches du corps d'ambulance après un engagement, le chien se révèle toujours supérieur en travaillant sur sa propre piste, avec son flair et son instinct, découvrant ainsi des blessés en des endroits imprévus. Sa vue est plus perçante que la nôtre, et à cet avantage, ajoute celui, plus grand encore, de l'odorat."

Durant la guerre Russo-Japonaise, les Russes employèrent en Mandchourie des centaines de collies au service des ambulances, avec u ntrès gran dsuccès. Il en avait été de même longtemps auparavant, pendant la guerre franco-allemande où les deux belligérants employèrent, avec des résultats également remarquables des meutes convenablement dressés. Il n'est aujourd'hui encore aucun pays au monde qui n'attribue une plus grande valeur au service des chiens de guerre que l'Allemagne et, ce sera pour bie ndes gens un grand étonnement que d'apprendre que les Allemands ont 8000 chiens dressés au service des champs de bataille, unités précieuses dont la mobilisation, en cas de guerre, a été soigneusement règlementée.

En dehors du service des ambulances, les chiens sont employés également au port des dépèches, établissant ainsi de constantes communications entre différents corps de troupes. Cependant la recherche des blessés reste leur plus noble fonction et leur meilleure utilité.

Chacun se rappelle le merveilleux travail fourni par les chiens en Algérie au cours des campagnes qui ont marqué l'occupation, et, plus tard, la pacification de ce pays par les troupes françaises. Il y a seulement quelques années l'un de ces chiens, célèbre parmi la garnison d'Oran pour sa remarquable intelligence, gagna successivement ses galons de caporal, puis de sergent. Il était un de ces rares chiens que l'on peut employer aussi bien comme éclaireur que comme sentinelle, porteur de dépêches ou découvreurs de blessés.

Il faut généralement un an environ pour dresser un chien de guerre. Les premières leçons lui enseignent à distinguer entre l'uniforme "des siens," si l'on peut ainsi parler, et celui des troupes ennemies. On lui apprend ensuite, à l'aide de mannequins et même de cadavres, à chercher et à découvrir les blessés. Le service des reconnaissances vient en troisième lieu, et c'est la partie la plus ardue de l'enseignement. Les chiens sont places en sentinelle sur différents points, à deux cents mètres environ les uns des autres, et, de différents points de l'horizon on fait avancer des hommes vêtus de différents uniformes. Le chien, en voyant l'ennemi, retourne au galop jusqu'au camp, mais revient immédiatement à son poste, s'il ne s'agit que d'une fausse alarme.

Nous avons personnellement été l'ami, durant nos jeunes ans, d'un gros chien de Terre-Neuve, célèbre pour avoir tiré de l'eau nombre de baigneurs en péril de noyade: à son collier cliquetaient et tintaient plus de dix médailles de sauvetage authentiques, dont plusieurs en or. Mais il arriva qu'au déclin de sa vie, Maitre Tom, servi par un instinct moins sûr, confondit l'urgence du secours avec le geste machinal d'extraire un baigneur des eaux clémentes. Il fut impossible de le mener au bord d'une plage sans qu'il entreprît de ramener un par un au rivage d'honnêtes nageurs qui ne demandaient qu'à barbotter en repos dans la grande bleue. On dut l'enchaîner en sa niche, où il ne tarda pas à mourir.

PROTEGEONS-NOUS

Toutes les mesures d'hygiéne que prennent les autorités pour protéger le public contre la consomption, si excellentes soient-elles, exigent la coopérations de tous et de chacun pour tenir en échec ce redoutable fléau. Un mal de gorge, un rhume négligés fournissent aux microbes de la tuberculose un terrain propice à leur envahissement de l'organisme qui, dès lors, se trouve menacé, en danger. Il faut donc guérir au plus vite ces affections de la gorge, des bronches et des poumons et recourir sans délai au Baume Rhumal, le Spécifique éprouvé, dont quelques doses auront raison du mal et préviendront de graves complications. En vente partout à 25c la bouteille.

ON PROJETTE LA CREATION D'UNE VILLEGIATURE SUR LA COTE DU PACIFIQUE

SITUEE SUR LA COTE OUEST DE L'ILE DE VANCOUVER. — RESERVE DE 1000 ACRES POUR UN HOTEL ET UN PARC. — UNE RIVALE FUTURE DES VLLES DE PLAISIR DE L'ATLANTIQUE. — SITE IDEAL.

Pourquoi le Canada n'aurait-il pas sur le Pacifique une villégiature semblable à celle de la côte des Etats-Unis? Pourquoi les Canadiens de l'Ouest qui le peuvent sont-ils forcés d'aller en Californie pour trouver un lieu de divertissement et de repos qui n'existe pas dans leur propre pays? Voici des hommes qui travaillent plus âprement que dans n'importe quelle autre partie du monde et cependant ils ne possèdent pas chez eux une villégiature faisant naître la gaieté, réparant les forces nerveuses et disposant de toutes les ressources d'une villégiature moderne? A un autre point de vue nous avons ici un climat idéal avec la meilleure société et une ville d'eau désirée par tous, reste encore à créer. Nos villégiaturistes doivent traverser la frontière des Etats, non pas parce que l'Ouest du Canada ne possède pas des beautés naturelles propres à la création de villégiatures, mais parce que nous avons été jusqu'à présent trop occupés pour songer à satisfaire ce besoin légitime de repos et de distraction. Il y a plus d'un an, quelques capitalistes s'étant rendus compte du manque d'une bonne villégiature, se mirent à la recherche d'un endroit propice à l'établissement de la ville d'eau rêvée. Après de nombreuses recherches, ils la trouvèrent sur la côte ouest de l'île de Vancouver, entre Cloose et Carmanah. L'île de Vancouver, l'une des plus riches régions du Canada, forme cette partie de la Colombie Britannique située à 80 milles au large du lotoral et est entourée de petites îles à l'Est, au Nord et au Sud, ce qui forme une véritable ceinture d'archipels. On découvrit que la côte ouest possède les beautés naturelles les plus remarquables qui puissent être trouvées dans le monde ainsi que d'excellents avantages sportifs, et un climat étonnant, ni trop chaud, ni trop froid, une absence complète de mouches et de moustiques. Cette côte a également l'avantage d'une situation centrale, se trouvant à une faible distance des grands centres de la côte du Pacifique. L'établissement d'une telle villégiature, au dire de tous les gens qui s'y connaissent, transformera entièrement la partie sud-ouest de la grande île. Cette partie se développera avec la rapidité qui caractérise le développement de l'Ouest, surtout au moment où l'on s'occupe tant de la navigation sur la côte du Pacifique.

Il est intéressant de jeter un regard en arrière et de voir ce qu'Atlantic City était il y a quelques années. Nous comparerons ensuite l'Atlantic City d'aujourd'hui, avec ce que sera cette villégiature canadienne dans quelques années.

Imaginez si vous le pouvez une longue plage profonde de sable pur et blanc faisant une bordure murmurante à la ceinture verte des arbres. L'une après l'autre, les vagues, d'un vert foncé, roulent du large, bondissant et se brisant en une avalanche ruisselante. Tandis que l'eau revient silencieusement vers la prochaine vague, le sable brille sous le chaud soleil d'été comme une mine de diamants. A l'une des extrémités de la plage s'ouvre une petite rivière; à l'autre bout un promontoire rocheux surplombe la mer. Il y a là des rochers où les oursins, les étoiles de mer et plusieurs autres espèces marines, seront trouvés à pied sec, à marée basse. Au delà du promontoire est une autre baie longue, parsemée de coquillages mais sans une seule pierre pour interrompre ce tapis parfait. Au large passent les navires, bateaux de pêche lents aux voiles brunes, yachts ou goélettes effilés, puissants cargo boats, partant de Victoria et de Vancouver pour les ports orientaux, paquebots dont les passagers se pressent le long des bastingages pour donner un dernier adieu à la terre, — caboteurs venant de San Francisco ou du nord mystérieux. Dans l'épaisseur des bois au-dessus de la baie il y a un concert d'oiseaux chanteurs. Plus en arrière, à l'intérieur de l'île inconnue et inexplorée, les montagnes et les collines dressent leurs pics à travers les nuages, tandis qu'une brume bleuâtre drape leurs épaules.

Telles sont les impressions les plus marquantes qui se dégagent de la nouvelle villégiature canadienne dans son état actuel. Techniquement décrite, car elle n'a pas encore reçu de nom, la propriété comprend les sections 56, 57 et 70, district de Renfrew, île de Vancouver, B. C. Elle est bornée par neuf milles de plage sur la haute mer et s'étend à un mille sur la rive de la délicieuse rivière Cheewha. En situation et par les environs cete propriété n'a pas d'égale au Canada comme lieu de villégiature. Le climat est le même climat égal qui a rendu Victoria célèbre. Les eaux de la mer viennent mourir sur des plages en pente douce, assurant ainsi à l'eau une tiédeur qui rend les bains délicieux.

Les développements immédiats seront immenses. La Cie mettra au travail d'importantes équipes d'hommes pour couper les routes et faire les préparatifs nécessaires à l'entreprise des immenses travaux à venir. Déjà mille acres ont été réservées comme parc et comme emplacement d'hôtel. Au milieu de ce site magnifique, un hôtel moderne sera érigé. L'hôtel se dressera sur le promontoire le plus élevé de la propriété commandant une vue infinie et grandiose de l'océan. Il sera entouré par de spacieuses pelouses à 50 pieds au-dessus de la baie. Les plans prévoient la construction d'un escalier de ciment et d'acier le long de la falaise, de façon à donner accès de l'hôtel à la plage. Une allée très large ceinturera la baie sur une distance considérable à droite et à gauche de la propriété; une jetée d'acier s'avancera au large offrant aux visiteurs une promenade splendide au-dessus des brisants dans l'atmosphère vivifiante du large.

Les environs immédiats de l'hôtel permettront l'établissemnt d'un terrain de golf idéal. Des pelouses de 1er ordre fourniront aux joueurs de tennis la possibilité de se livrer dans des conditions remarquables à la pratique de leur sport favori. L'hôtel lui-même sera entièrement moderne et contiendra 300 chambres avec bains. D'immenses vérandahs s'étendront sur trois côtés de l'édifice.

La force motrice, abondante, peut être obtenue facilement dans les environs. Des ingénieurs ont déjà établi des plans pour capter les chutes de la Rivière Karmana, autre rivière pittoresque et au courant rapide qui fournira une force suffisante non seulement pour l'hôtel mais encore pour toute la ville.

En différents endroits de la propriété se trouvent des sources sulfureuses éternelles, admirablement limpides. Il n'y a pas de sources d'eau chaude, mais le plan de développement a surmonté cela; et des maisons de bains chauds seront construites sur la baie d'après les données les plus récentes de l'hygiène avec quatre murs, des cabines privées, mais sans toits.

Des baignoires immenses seront disposées dans ces maisons et l'eau sera chauffée artificiellement. Pour ceux qui le désirent, ces maisons offriront des bains d'eau douce, d'eau salée et d'eau sulfureuse, maintenues à des températures variées. Les personnes qui ne désireraient pas profiter des bains de plage pourront cependant du sable chaud plonger dans ces piscines et y revenir. Les eaux sulfureuses seront également canalisées à l'hôtel pour l'usage des personnes désirant en boire.

Une certaine partie de la splendide baie où l'eau est particulièrement peu profonde et où la légèreté du sable permet que le soleil le chauffe, sera entièrement consacrée aux enfants et sera désignée sous le nom de "Baie des Enfants." Dans cet endroit il n'y a aucun courant de marée et une parfaite sécurité est ainsi assurée pour les bains des tout petits. Une grande personne peut à cet endroit s'aventurer jusqu'à 600 mètres au large à marée basse.

Au début on construira un sanatorium de proportions modérées mais de telle sorte qu'il puisse être agrandi au fur et à mesure les besoins. Le site choisi est admirable, à proximité de l'une des sources sulfureuses à deux milles au-dessus de l'hôtel au bord de la falaise.

Là, le repos et la quiétude que l'on trouve difficilement dans les autres villégiatures, sont assurés. L'édifice sera simple mais confortable, contenant de 20 à 25 chambres avec de larges vérandahs et des bains de plage privés.

Avec ces améliorations en perspective, la Cie offre des lots au public à des prix tellement absurdes et à de tels termes qu'une vente rapide est absolument assurée. Cette vente n'est pas entreprise par la Cie dans un but lucratif. L'argent reçu sera immédiatement versé aux fonds destinés aux améliorations. Le but de la Cie est d'assurer la construction rapide de ce lieu de villégiature.

Les améliorations totales devront être terminées dans trois ans ou même plus tôt si le gouvernement de la Colombie Britannique procède immédiatement à la construction de la route pour autos dont le tracé a déjà été établi sur la côte ouest.

Au printemps prochain une armée de travailleurs sera employée pour couper le bois dans les rues. Des forestiers experts estiment que dans ces rues environ $25,000 de bois commercial sera enlevé.

Des juges choisiront au mieux de leurs connaissances le nom le plus approprié qui leur sera suggéré pour désigner cette villégiature ainsi que les sections qui la composent. Sur communication de leur décision, la Cie attribuera à l'acheteur qui aura soumis le nom choisi pour cette villégiature la somme de $10,000. A ceux qui auront soumis les noms choisis pour chacune des 15 sections, la Cie donnera un bungalow de $1,000, ce qui fait pour ces noms un total de $15,000.

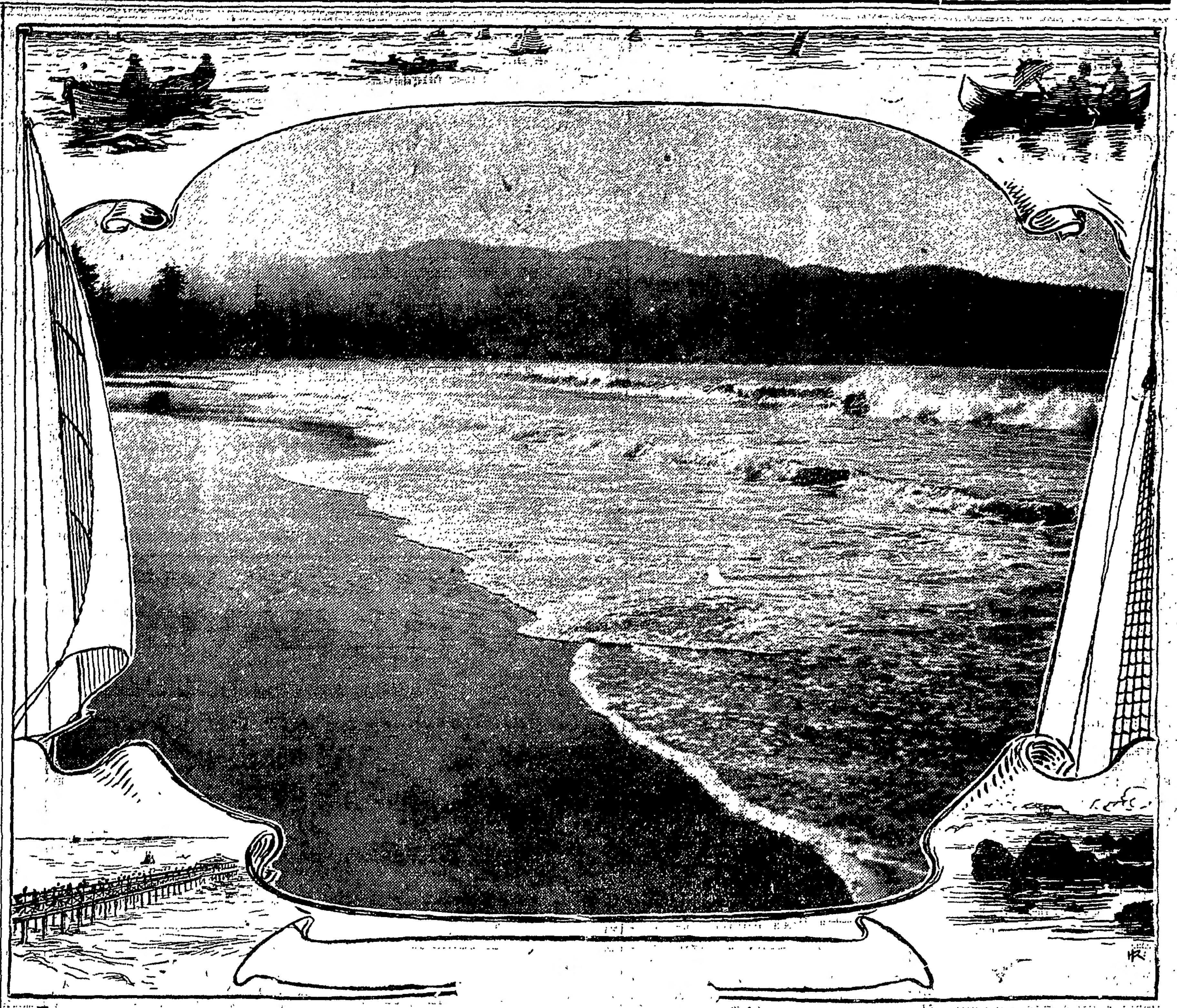
A tous ces avantages il convient d'ajouter celui des sports. Et quels sports! On peut difficilement mentionner une espèce de poisson ou de gibier commune à la zône tempérée qui ne puisse être trouvée à profusion sur cette côte privilégiée. La distance et la difficulté d'accès ont jusqu'à ce jour empêché ce district d'être un terrain de chasse fréquenté par les sportsmen, ce qui a eu pour résultat de garder intact pour les villégiaturistes de demain un héritage étonnant. Et le meilleur de cela est que le visiteur n'a pas besoin d'entreprendre de longs voyages pour aller à la recherche de pêche ou de chasse. Ils les ont à leur porte sur la propriété même. Le chasseur trouvera ici des daims, des élans, zibelines, martres, castors, chats sauvages, canards, oies, faisans, loutres, visons, cailles, bécasse, grouses, courlis, grues en variétés infinies. Des lions de mer aussi gros que les boeufs sont souvent vus s'ébattant au large de la propriété; et les fameux phoques à fourrure, passent chaque année à quelques milles au large, lors de leur migration. Le pêcheur fera ses délices de la pêche à la truite qui ne peut être égalée nulle part au Canada; aisi que de la pêche du saumon, insurpassable dans le monde. Des morues de rocher et autres poissons de mer sont pris au large de la propriété et on a amené des homards monstres par charges de bateaux.

La Cie West Coast Development établira un service privé de transports entre Victoria et la propriété dès l'été prochain. Un bateau commode et grand sera mis en usage et effectuera deux voyages aller et retour par semaine. Un service parfait et des repas excellents seront assurés, et tout acheteur sera transporté gratuitement pour visiter son lot et la propriété. Le voyage aller et retour ne lui coûtera pas un cent depuis son départ de Victoria jusqu'à son retour.

A LA LEGISLATURE DE REGINA

Dans son discours à la législature, le 12 du courant, M. Turgeon faisant alusion à la loi sur les routes présentée au parlement à la dernière session, a déclaré que c'était une manoeuvre insidieuse pour empiéter sur l'autonomie provinciale. Accepter l'offre que contient cette loi signifierait l'affaiblissement graduel des législatures. Il suggéra qu'une distribution au pro-rata soit faite aux provinces des surplus des droits de douanes et d'accise, laisant une large marge entre les mains du gouvernement. Le discours de M. Turgeon a été fait pour combattre une résolution du parti conservateur déposée par M. Willoughby. Cette r-solution, dit l'orateur, est prématurée; c'est une absurdité, dit-il, de faire une déclaration des objections de la province au sujet d'un projet de loi qui va être présenté à cette session du gouvernement fédéral.





CHRONIQUE AGRICOLE

COMMENT RENDRE REMUNERATEUR L'ELEVAGE DU MOUTON

Le rapport des commissaires chargés par le gouvernement fédéral d'une enquête sur l'industrie ovine établit entr'autres choses que nos moutons sont en général mal abrités, mal nourris. Ils sont même si mal soignés en hiver qu'il s'en perd un nombre considérable; enfin, il n'y a pas de pays au monde où les manutentions de la laine, de la tonte à la vente, soient plus mal faites qu'au Canada. Après avoir étudié ces causes d'infériorité trop fréquentes de l'élevage canadien, le rapport donne un exposé complet de cette industrie en Grande-Bretagne et décrit la façon de faire des bergers des vieux pays. "Dans toutes leurs opérations d'élevage," dit-il, "on reconnaît un but défini, la préoccupation constante de satisfaire à la demande du marché, d'édifier une réputation et de la conserver". Les moutons d'une ferme anglaise sont souvent de la race ordinaire du pays et quand bien même ils ne peuvent prétendre à une inscription au Livre généalogique de la société des éleveurs de mouton, ils sont tous de très bonne race; les jeunes brebis sont vendues à des prix très rémunérateurs aux cultivateurs du voisinage pour servir à des croisements. On provoque l'accouplement peu après le nouvel an pour avoir des agneaux de bonne heure. On châtre toujours les mâles que l'on ne destine pas à la vente immédiate. A leur nourriture ordinaire du pâturage s'ajoutent des rations de choux frisés, vesces, navettes, choux et navets communs. Souvent on espace les semailles en périodes successives pendant la saison de façon à ce que les récoltes arrivent à maturité au fur et à mesure des besoins, ce qui permet de donner des rations fraîches une grande partie de l'été. Les troupeaux ne sont pas laissés en liberté sur des superficies étendues mais ordinairement tenus en enclos fermés de barrières mobiles que l'on peut transporter ailleurs à mesure que l'herbe est broutée. La vigilance des éleveurs anglais ne se dément pas pendant l'hiver et c'est pourquoi l'industrie ovine donne de si beaux bénéfices en Grande-Bretagne.

Le rapport des Commissaires est riche en renseignements de la plus grande valeur pour ceux qui s'intéressent d'une façon quelconque à cette industrie. On pourra se le procurer en s'adressant au bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Souvenirs d'un Aumonier des prisons

Suite de la page 4.

dispositions où je regrette de vous voir, je n'insisterai pas. Mais c'est mon devoir de ne pas renoncer à mes projets, sans vous avoir mis à même d'y réfléchir. Voici donc ce que je décide. Demain, après votre classe, vous vous rendrez à la prison; le directeur vous la fera visiter; vous connaîtrez ainsi le terrain où je voudrais vous voir exercer votre apostolat. Vous entrerez ensuite en retraite: pendant trois jours, en présence de Dieu, seul avec lui et en face de vous-même, vous lui demanderez de vous éclairer. Vous viendrez ensuite me faire part de votre résolution; je suis sûr qu'elle sera telle que je la souhaite.

Troublé jusqu'aux larmes par ces paroles dont l'accent affectueux révélait la bienveillance, je me précipitai sur la main de Monseigneur et pliant le genou, je posai respectueusement mes lèvres sur l'anneau pastoral.

* * *

Averti de ma visite, le directeur de la prison m'attendait. En m'entendant annoncer, il quitta son bureau et vint à ma rencontre.

—C'est donc vous, monsieur qui venez remplacer le vénérable aumônier que nous avons perdu. fit-il. Ah! en vous envoyant ici, vos supérieurs ne vous envoient pas à la noce. Il vous faudra beaucoup de courage, beaucoup de patience surtout, car vous aurez à faire à une population de mauvais gredins.

—Je m'en doute un peu, répondis-je. Mais, dans le tas, peut-être en est-il quelques-uns qu'on peut tirer de leur abjection.

—Oui, quelques-uns parmi les tout petits surtout. Il y en a qui nous arrivent sans être entièrement contaminés et qui sont encore accessibles aux bons conseils. Mais, c'est l'exception. La masse ne vaut pas cher; d'une manière générale, les grands sont pervertis jusqu'aux moelles. A peine hors d'ici, leur peine purgée, et retombés dans le milieu d'où ils sont sortis, ils deviennent pires qu'avant.

—Ne pourrait-on pas les empêcher d'y retomber? demandai-je.

—Peut-être, mais au prix de beaucoup de dévouement, de beaucoup d'argent et ça ne se trouve pas tous les jours. Votre prédécesseur s'y est essayé; il avait créé un atelier de ferronnerie; il y recueillait tous ceux qui, au sortir d'ici, voulaient travailler; mais, il a eu bien des déboires. Pauvre cher homme! je l'ai vu parfois bien désolé, bien embarrassé, lorsque, par la faute de ces drôles, il ne pouvait livrer les commandes dont il attendait le prix pour faire vivre son personnel. Pourtant, il ne se lassait pas, et nous lui avons dû parfois des résultats heureux et consolants.

—Ce qui prouve, dis-je, qu'on aurait tort de supprimer les aumôniers.

—Dans les prisons surtout c'est mon opinion, monsieur l'abbé, répondit gravement le directeur, et je ne perds aucune occasion de la faire connaître en haut lieu.

Tout en parlant, il me guidait à travers les larges couloirs de la prison, sur lesquels s'ouvraient les cellules. Comme c'était l'heure de la promenade, elles étaient vides, et c'est en entrant dans le préau que la troupe sinistre de leurs habitants apparut à mes regards. Au nombre d'une centaine et habillés pareil, ils marchaient en file indienne autour de ce préau, les plus grands devant, les plus petits derrière, sous la surveillance des gardiens. Un geste du directeur leur fit faire halte et je pus ainsi passer devant eux, emplir mes yeux de la vision douloureuse de ces figures à l'expression défiante et sournoise, déjà flétries pour la plupart, hâves, amaigries, sur lesquelles le vice avait imprimé ses stigmates. Le directeur m'arrêta brusquement devant l'un de ces malheureux, un garçon de quinze ans, effanqué, mal bâti, trop grand pour son âge.

—Tenez, monsieur l'abbé, voilà un gaillard qui en est à sa troisième condamnation pour cambriolage. Et ça n'a pas encore seize ans.

Le gamin se dandinait en souriant bêtement.

—Ce serait plus sage à toi de demander ton pain au travail, mon garçon, observai-je.

—Je veux pas travailler.

—Mais, le travail est la loi de l'homme; je travaille, M. le directeur travaille.

—Je veux pas travailler, répéta-t-il.

Il n'y avait rien à faire avec celui-là. Je passai à d'autres; presque tous me firent la même réponse. Je compris mieux alors combien difficile et hors de mes moyens la tâche dont Monseigneur avait voulu me charger, et puisqu'il m'avait promis de ne pas me l'imposer, ma résolution fut prise de la décliner.

J'allais sortir après avoir vu les détenus rentrer dans leurs cellules, lorsque mon attention fut attirée par l'un d'eux, un enfant de neuf à dix ans au plus, resté dans le préau où les gardiens semblaient l'avoir oublié. Oh! le pâtit être chétif, minable, avec sa figure aux traits tirés, aux yeux rouges de larmes, ses cheveux en désordre! Il ne portait pas encore le costume de la prison, et les habits dont il était couvert, déchirés là, mal rapiécés ici, tombaient en lambeaux. Accroupi dans un coin, replié sur lui-même, il semblait une chose inerte. Je le montrai au directeur.

—Il n'est qu'en prévention, me fut-il répondu; on vient de nous l'amener pour délit de vagabondage et de mendicité. Il est probable qu'on le renverra en police correctionnelle et qu'il sera condamné, à moins que ses parents ne le réclament.

L'enfant avait entendu. Sa tête se dressa et de sa bouche blêmie sortit une protestation:

—J'ai rien fait, j'ai rien fait.

Ce cri me bouleversa tant il trahissait la détresse de cette âme enfantine. A ce moment, on vint annoncer une visite au directeur.

—Je vous laisse à l'exercice de vos fonctions, monsieur l'aumônier, me dit-il.

A suivre page 8

—Un citoyen de [illegible] Moines avait eu une attaque de rhumatisme musculaire à l'épaule. Un ami l'engagea à se rendre à Hot Spring. Cela voulait dire une dépense de $150. Il chercha un remède plus prompt et moins dispendieux et trouva l'onguent Chamberlain. Trois jours après la première application de cet onguent il se trouva guéri. En vente chez R. A. McRuer.

—Vous constaterez que les pharmaciens vantent partout le remède de Chamberlain pour la toux. Ils vous diront qu'à leur expérience ce remède opère toujours dans les cas de toux et rhumes. Il est agréable à prendre et sûr. En vente chez R. A. McRuer.

NOUVELLES LOCALES

M. Elzéar Boivin, de Chicoutimi, est de retour à Edmonton avec son fils et va s'y établir définitivement.

—Si l'on en croit certaines indiscrétions émanées des compagnies les transactions d'express et de fret se sont montrées cette année en énorme augmentation sur l'année dernière. On ne peut néanmoins obtenir de chiffres exacts avant la fin de l'année.

—Un deuil cruel vient de frapper M. J. Geo. Lefaivre, ancien caissier-comptable au "Courrier de l'Ouest." Le père de M. Lefaivre, M. Geo. Lefaivre, de Québec, est décédé le 21 décembre dernier, à l'âge de 65 ans. Les obsèques auront lieu le 26 du courant à Québec. Nous présentons à M. J. Lefaivre l'assurance de nos plus sincères sympathies à l'occasion du malheur qui l'atteint. Nos condoléances s'étendent particulièrement à Mlle G. Lefaivre, qui sous le nom de "Ginevra" écrit dans le "Soleil" de délicieuses chroniques féminines.

—Nous sommes chargés d'annoncer aux Canadiens-français habitant particulièrement le côté sud de la ville, que M. A. B. Côté a ouvert au No 399 de l'avenue Whyte, un marché de produits de la ferme: beurre, oeufs, légumes, fruits. Votre satisfaction est garantie, M. A. B. Côté vous l'affirme.

—Un télégramme de Mirror Landing, daté du 20, nous a appris que la voiture transportant le courrier de Grouard à Athabasca Landing a passé à travers la glace. La correspondance et les envois postaux sont perdus, les chevaux noyés; seuls les voyageurs ont pu sauter àtemps sur la glace. Cet accident survenant après celui dont MM. A. V. Pujebet, P. Maître et notre rédacteur, Alex. Michelot, ont failli être victimes indiquent surabondamment la nécessité de faire quelque chose pour améliorer et rendre praticables en toute saison, les voies de communication du nord.

—Nous avons eu le plaisir de recevoir à nos bureaux M. Despins, maire de Brosseau, qui, de retour d'un voyage d'affaires dans le Sud, s'est fait un devoir d'assister aux obsèques du regretté Geo. Gagnon à St-Albert.

—A l'occasion de Noël et particulièrement de la messe de minuit les paroisses catholiques romaines d'Edmonton se sont surpassées. Les programmes musicaux de même que les décorations intérieures ont été particulièrement soignés. Malheureusement nous ne pouvons à l'heure où nous mettons en page, rendre compte de ces cérémonies dans le présent numéro. Nous y reviendrons.

—Mademoiselle Blanche Morin de Battleford, est en visite chez Madame C. E. Barry.

—M. et Madame J. A. Fortin, de St-Paul des Métis, étaient de passage à Edmonton la semaine dernière, en route pour Morinville.

—M. W. Pepin, de St-Paul des Métis, est en voyage d'affaires à Edmonton.

—Mlle Mary Nolin, de Sturgeonville, est partie jeudi dernier pour Winnipeg où elle va résider avec ses parents.

—Si vous avez une attaque de bile essayez les Pastilles Chamberlain. Elles sont excellentes. En vente chez R. A. McRuer.

ASSOCATION ST-JEAN-BAPTISTE D'EDMONTON

A une assemblée spéciale de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton, tenue mercredi, le 18 du courant, il fut proposé par M. Geo. Roy, appuyé par M. J. H. Picard, que l'Association a appris avec regret le décès de M. Geo. Gagnon, de Saint-Albert, un des pionniers de la race candienne-française dans l'Alberta, et prie les membres de la famille du défunt d'accepter ses sincères condoléances dans le malheur qui les frappe.

G. ALBERT THIBAULT,
Secrétaire.

—Nous désirons appeler votre attention sur le fait que les maladies les plus graves: toux galopante, diphtérie, fièvre scarlatine, sont contractées pendant que l'enfant a le rhume. Le remède de Chamberlain pour la toux guérira promptement le rhume et diminuera le danger de contracter ces maladies. Ce remède est fameux pour les cures de rhumes qu'il a accomplis. Il ne contient ni opium ni aucun narcotique. Il peut être donné à un enfant en toute confiance. En vente chez R. A. McRuer.

Souvenirs d'un Aumonier des prisons

Suite de la page 7

Resté seul avec le petit, je l'attirai à moi.

—Si tu n'avais rien fait, on ne t'aurait pas arrêté. N'est-ce pas plutôt que tu mendiais? Allons, dis-moi la vérité.

—Ça, c'est vrai, fit-il, j'ai mendié. Mais c'est pas ma faute; c'est papa et maman qui voulaient et quand moi, je voulais pas, ils me battaient et même qu'une fois que j'avais rien rapporté, papa a pris un tisonnier et m'a fichu un coup que j'en ai la marque.

Il ne demandait qu'à parler et je n'eus aucune peine à me donner pour apprendre sa douloureuse histoire. Le père paresseux, ivrogne et débauché, entraînant la femme dans ses vices, se faisant chasser de l'usine où il était employé; la misère s'installant au foyer; le garçon à peine sorti des langes, témoin et victime des disputes du ménage et des coups échangés puis, le dressage à la mendicité, le départ pour la ville où la recette serait plus abondante, les déménagements à la cloche de bois, les débris du mobilier, une commode des hardes chargés sur une petite charrette à laquelle était attelé un âne qui n'avait plus que la peau et les os; le voyage effroyable, sans pain ni feu; les arrêts, la nuit, au bord des chemins quand la lune brillait, sous un hangar de ferme quand il pleuvait et les tiroirs de la commode mis à terre, servant de lit à ces misérables voyageurs; puis, l'arrivée à la ville, l'enfant lancé par les rues pour mendier, roué de coups quand il revenait les mains vides et enfin, son arrestation par un sergent de ville qui l'avait surpris en flagrant délit, tandis que ses parents s'enfuyaient pour n'être pas arrêtés avec lui. Il avait à peine dix ans et de sa vie passée encore si courte, il ne gardait que des souvenirs tous plus affreux les uns que les autres. J'en eus l'âme déchirée et en songeant que tant d'autres déshérités de la vie étaient tous les jours voués aux mêmes épreuves, destinés fatalement à devenir des criminels, si une main secourable ne s'étendait sur eux pour les protéger et les retenir au bord du gouffre, je voyais à travers les malheurs de cet enfant la volonté du ciel: il m'ordonnait de me consacrer à la noble tâche que Monseigneur offrait à mon zèle sacerdotal. Ma résolution de tout à l'heure s'écroula comme un château de cartes. Je me penchai sur l'enfant, et je baisai son front souillé de boue:

—Rassure-toi, petit; tu sortiras bientôt de cette prison et tu ne seras pas abandonné.

Et cette promesse, ce n'est pas seulement à lui que je la faisait; je la faisais dans sa personne à tous ceux qu'il plairait à la providence de mettre sur mon chemin et qu'il serait en mon pouvoir de tirer de leur abjection originelle. C'est ainsi que, voici vingt ans, je suis devenu aumônier des prisons.

* * *

Maintenant, si vous voulez savoir ce qu'il advint de l'enfant qui m'avait montré mon devoir, lisez la fin de ce récit. Avant tout, il importait de le soustraire à la puissance paternelle; si elle s'était encore exercée sur lui, son martyre eut recommencé et elle l'eut jeté dans la voie du crime en faisant de lui un voleur et peut-être un assassin comme elle en avait fait un mendiant et un vagabond. Je renonçai donc à toutes démarches qui l'eussent empêché de comparaître devant le tribunal correctionnel. Il fut condamné à huit jours de prison. Mais, le jugement déclarait ses parents déchus de leurs droits sur lui et les juges le confièrent à ma garde. A quelques jours de là, il était à la campagne, en pension chez un de mes confrères, desservant d'une petite paroisse, qui, sur l'intervention d'une dame riche et charitable consentait à le prendre comme pensionnaire moyennant une faible rétribution.

C'est là que, trois ans plus tard, transformé par les leçons de son vieux maître, instruit déjà, très avancé pour son âge et ne rappelant plus en rien la pauvre épave qu'il était naguère, il me fit un aveu bien inattendu. C'était au lendemain de sa première communion. Arrivé l'avant-veille pour l'assister dans ce grand jour, je l'entretenais de son avenir, de la nécessité où il serait bientôt de se choisir un métier et de commencer son apprentissage. Il m'écoutait silencieux, presque morne. Soudain, il se jeta dans mes bras et balbutia:

—Cher bienfaiteur, je voudrais être prêtre.

Je tombai des nues.

—Prêtre, toi! m'écriai-je.

—Oui, prêtre et missionnaire. Oh! il y a longtemps que j'y pense. Ça m'est venu en lisant les "Annales de la propagation de la foi."

Je confesse que je ne pus me défendre d'un mouvement d'orgueil, en voyant là, devant moi, aspirant au sacerdoce, cet enfant que, trois ans avant, j'avais tiré de l'abîme. Voilà ce que, par mes soins, il était devenu! Il me devait son salut! Je ne lui laissai pourtant rien voir de ma joie et j'ajournai ma réponse, désirant avant tout m'entretenir avec le digne ecclésiastique qui, plus encore que moi, avait contribué à sa métamorphose. L'entretien que nous eûmes ensemble ne me laissa aucun doute sur la sincérité de la vocation de mon pupille et j'allai tout droit à l'Evêché, solliciter son admission au petit séminaire, première étape de la voie où il s'engageait.

Monseigneur fut très bon en cette circonstance. Lorsque je lui eus fait part de la modicité des ressources de cet enfant qui devait tout à la charité, il me demanda quel était le chiffre de la pension qu'on payait pour lui chez le curé où je l'avais placé.

—Trente francs par mois, Monseigneur.

—Et bien, il paiera le même prix au petit séminaire, répondit-il.

—Pas un mot de plus, mon cher abbé; si j'en savais plus long, je serais obligé de refuser votre protégé. Un condamné, songez donc!

—Un innocent, Monseigneur! m'écriai-je.

—J'en suis sûr. Mais, les lois ecclésiastiques sont formelles. Seulement, je n'ai rien entendu; je ne sais rien...

A l'heure où je finis de tracer ces lignes, l'ancien petit pensionnaire de la prison de C..., vient, au retour du régiment, d'être promu au sous-diaconat. Il partira prochainement pour Paris où il doit entrer au séminaire des Missions étrangères, afin de s'y préparer à parcourir avec courage la sainte et périlleuse voie que lui a ouverte la volonté de la Providence et dont elle a voulu que je fusse l'instrument.

ERNEST DAUDET.